

Procès-verbal de l'assemblée générale 2004 :
Adopté lors de l'assemblée générale du 1.12.2005

Rapport de trésorerie et adoption des comptes 2003:Le Président informe l'assemblée de la démission du Trésorier-Juriste, Monsieur Stéphane Barbey, pour des raisons professionnelles. Il nous prie de l'excuser de ne pas pouvoir assister à cette première assemblée pour les mêmes raisons. Les membres ordinaires, Madame Salwa Aeby(Taxatrice à l'Administration fiscale) et Monsieur Alex Lang(Contrôleur de Gestion) ont vérifié toutes les pièces comptables(PostFinance - yellownet) ainsi que le rapport de trésorerie du trésorier sortant et ils ont préparé le bilan. Ils ont été élus (à l'unanimité) comme vérificateurs des comptes 2003 et 2004. Le rapport de trésorerie, ainsi que le bilan 2003, présentés par le Président en l'absence excusée du Trésorier sortant, ont été adoptés (à l'unanimité). Ces deux documents **sont publiés sur le site www.rivespubliques.ch – COMPTES.**

Proposition et votation de modification partielle des statuts: Les statuts arrêtés le 26 février 2003 (acte de fondation) et modifiés le 7 mai 2003 ont été présentés au moyen d'un projecteur avec les modifications proposées en rouge. Quelques modifications, souhaitées par les membres présents, ont été immédiatement apportées pendant la projection. L'assemblée a approuvé cette nouvelle version des statuts, datée du 28.10.2004 (à l'unanimité), en donnant la responsabilité au comité de rajouter un paragraphe (No. 2.), sous l'article 3: Buts, précisant que les cheminements continus en bordure des lacs et cours d'eau suisses, doivent être accessibles à tous, y compris aux personnes handicapées et aux poussettes pour enfants. Les nouveaux statuts(modifications visibles), daté du 28.10.2004, **sont publiés sur le site www.rivespubliques.ch – STATUTS.**

Elections complémentaires au comité: Mme Suzanne von Wartburg est élue comme nouvelle Trésorière (à l'unanimité). Elle seconde le Président pour tous les travaux administratifs: gestion du fichier des membres, comptes, etc. et participe activement aux actions de l'association depuis la création de celle-ci. Deux membres ordinaires demandent si le fait d'avoir un couple comme membres du comité est conforme aux statuts et vraiment prudent. Le Vice-Président confirme que les statuts n'interdisent pas l'engagement d'un couple au comité et le Président explique que ce fait ne représente aucun risque supplémentaire pour l'association. Il précise que de toute façon les transactions financières sont effectuées et comptabilisées via PostFinance - yellownet et tous les encaissements en liquide sont acquittés et reversés individuellement sur le compte 12-467-6 en précisant le nom du membre ou du donateur, etc. Il reste donc toujours une trace de chaque entrée et sortie d'argent. Il précise, en outre, que les comptes annuels peuvent être vus par chaque membre pendant l'AG, mais qu'il n'est cependant pas possible de publier le détail des comptes sur Internet si nous voulons garantir aux membres et/oudonateurs, qui en font une condition absolue, la confidentialité lors d'une adhésion ou d'un don. Madame Rotraud Mohr se propose comme Responsable Publications. Elle est élue (à l'unanimité).

Rapport d'activités du comité et la stratégie, présenté par le Président, ainsi que l'exposé donné à ce sujet par le Vice-Président, **sont publiés sur le site www.rivespubliques.ch – ACTIONS.** Les 29 photos concernant les violations de lois sur la rive de Mies **se trouvent également sur le site www.rivespubliques.ch – PHOTOS.**

La proposition du Président de désigner Messieurs Daniel Zryd (ARDA PUBLICITE, Genève), Graziano Quaglia (ATELIER PREPRESSE ET IMPRESSION, Gland) et Jean Augagneur (ILLUSTRATEUR, Lausanne) comme membres d'honneur, pour leur travail extrêmement précieux –fournis bénévolement – a été acceptée par l'assemblée (à l'unanimité).

Discussion: Il est ressorti de la discussion qu'il serait souhaitable à terme que le comité soit constitué de 5 membres.

Décharge du comité pour l'année 2003: L'assemblée a donné décharge au comité (à l'unanimité).

Propositions individuelles: Le comité n'a reçu aucune demande écrite pour le traitement d'une question particulière, dans le délai des 7 jours précédents l'assemblée, comme cela est mentionné dans les statuts. La proposition faite par le membre ordinaire, Monsieur Yves Mizrahi, d'assister le comité, selon ses besoins, comme Juriste, est noté avec plaisir et remerciements.

Pour le comité:

Victor von Wartburg
Président fondateur

24.11.2004